



IMPÉRIAL (pl) :



3/16"=1'-0"

B
27

2 CHAMBRES

803.1 pi²

108 / 109

Terrasse : 155 pi²

NOTES :

- La superficie brute et les dimensions de pièces, des balcons et/ou terrasses montrées sur les plans sont approximatives et peuvent varier. De plus, la superficie de chaque partie privative y est calculée à la face extérieure des murs extérieurs, au centre des cloisons mitoyennes et des murs des corridors. Cette méthode de calcul diffère de celle résultant de l'arpentage et du plan de cadastre qui est établie en fonction de mesures effectuées à partir des divisions intérieures des parties privatives. Les deux méthodes de calcul présentent par conséquent des écarts de superficie; les dimensions nettes indiquées au plan de cadastre étant toujours moindres que celles indiquées aux plans d'architecture.
- L'aménagement intérieur du logement ne figure qu'à titre d'exemple. Des modifications au plan de l'unité peuvent survenir lors de l'élaboration et de la réalisation du bâtiment ainsi que des conditions de chantier.
- Les dimensions indiquées au plan sont à utiliser avec précaution. Puisqu'elles sont associés à des points bien précis des aménagements intérieurs, les dimensions ne doivent pas être associées à un nom de pièces en particulier.

